

**CONDITIONS PARTICULIERES DE SOUS-TRAITANCE
CONTRAT CSS-HIG-2022-12-05 Avenant n°1**

Entre les soussignés :

La société **SAPIENS**

SARL au capital de 24000 Euros

Dont le siège social est situé 34, rue de liège 75008 Paris

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 450 804 364

Représentée par Monsieur Valéry MAUVE et Monsieur Oufali SONKO, Directeurs associés,

Ci-après désigné “ Le Client ”, d’une part,

Et :

La société **HIGHSKILL**

SASU au capital de 1 000 Euros

Dont le siège social est situé 66 Avenue des Champs-Élysées 75008 Paris

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 920 311 818

Représentée par la société GENIUS HOLDING en sa qualité de président,

Ci-après désigné “ Le Sous-traitant ”, d’autre part,

Et :

Le consultant, salarié porté dénommé Chawki JABALLI, sous la convention collective du portage salarial,

Collectivement dénommées « Les Parties »,

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – NATURE ET CARACTERISTIQUES DE LA PRESTATION

développeur PHP Symfony

ARTICLE 2 – DATE DE DEBUT ET DUREE DE LA PRESTATION

Du 05/03/2023 au 04/06/2023, puis renouvelable par tacite reconduction, selon les besoins de notre client final chez Icade Management

ARTICLE 3 - LIEU PRINCIPAL D’EXECUTION DE LA PRESTATION ET CONTACT

La prestation est réalisée à l’adresse : Icade Management 27 rue Camille Desmoulins 92130 Issy-Les-

Moulineaux

Pour le suivi administratif du présent contrat, les parties désignent comme interlocuteurs :

Pour **le Client** : Adv Amandier / adv.amandier@sapiens.biz / +33(0)1 75 84 84 84

Pour **Le Sous-traitant** : HIGHSKILL / Imen CHAARI / imen.chaari@highskill.fr / 06 34 31 14 95

Pour le suivi technique les parties désignent comme interlocuteurs :

Pour **le Client** : Nicolas DE LANGLAIS / ndelanglais@sapiens.biz / 06 75 83 07 49

Pour **Le Collaborateur** : Chawki JABALLI / chawki.jabballi@gmail.com

ARTICLE 4 - PRIX ET MODALITES DE FACTURATION

4.1 - Prix

530 € (euros) Hors Taxe / Jour

Les frais (déplacement, hébergement, ...) nécessités par la prestation objet du présent contrat et validés par le Client final, seront pris en charge sur présentation de justificatifs.

Les heures effectuées de nuit, le week-end et les jours fériés sont soumis à l'accord préalable du client.

4.2 – Modalités de facturation

Réception facture : chaque fin de mois

Paiement : à 30 jours à réception de facture

Fait à Suresnes, en double exemplaire, le 24 02 2023

Le Client ⁽¹⁾

DocuSigned by:
Valéry Mauve
3837BAE762844F5...

le Sous-traitant ⁽¹⁾

DocuSigned by:
Mohamed ELLOUZE
63ABB8622D61467...

(1) Faire précéder la signature de la mention 'Lu et Approuvé' et apposer le cachet de la société.